

NI INSPECTION, NI DIRECTION ! EDUCATION !

Il est devenu un lieu commun d'affirmer que l'éducation nationale est en péril à cause du syndicalisme des enseignants, de l'absence de culture d'entreprise, de la rébellion permanente des élèves, du laxisme des personnels toujours en grève ou en congé maladie, de la pensée de mai 68, etc.

Depuis près de 10 ans, les politiques s'acharnent à remettre de l'ordre dans les établissements scolaires, à remettre les enseignants au travail, à revenir aux enseignements traditionnels, à la vertueuse discipline d'antan, à l'affirmation des valeurs de l'entreprise, au respect de l'autorité, etc.

Il est à présent temps de reconnaître l'échec de ces politiques et les graves dangers qu'elles font courir à notre société. D'abord, l'éducation nationale n'a jamais été un modèle de démocratie. Il s'agit d'une structure hiérarchique au sein de laquelle les personnels doivent obéir aux ordres de leur chef d'établissement et de leurs inspecteurs, dont le rôle est de mettre en place des politiques décidées au ministère de l'éducation nationale ou d'appliquer les consignes du recteur d'académie. Les seules instances de représentation des personnels sont les Conseils d'Administration dans les établissements et les Commissions paritaires au niveau académique et national. Dans ces instances, le réel pouvoir conféré aux représentants est le droit de manifester son opinion (proposition ou désaccord) ... avec souvent le risque dans les établissements de se trouver à la suite dans le collimateur de la direction. Au final, ces instances ont pour seul et unique mérite de permettre aux personnels d'essayer d'obtenir des informations sur les réformes ou les mesures à venir. En effet, les supérieurs rechignent le plus souvent à donner les informations et préfèrent affirmer qu'ils n'en savent rien. Par contre, dès qu'un décret a été publié au Journal Officiel, il faut de suite l'exécuter.

Qu'il s'agisse des programmes, des répartitions, des heures, de l'organisation de l'enseignement ou des établissements ou encore du budget, ni les personnels ni les élèves ou leurs parents n'ont une réelle capacité d'agir. En contestant ou en proposant, ils s'exposent en revanche à des mesures de sanctions disciplinaires.

Qu'on ne soit dès lors plus étonné des mouvements de grève dans l'éducation nationale. Seules les actions collectives de contestations permettent d'exacerber toutes les frustrations accumulées par cette absence de démocratie dont l'école est censée être le lieu d'apprentissage. Et encore, il faut être au moins sûr d'être suffisamment nombreux en grève pour ne pas s'exposer à des sanctions autres que le retrait de salaire.

Une véritable réforme de l'éducation nationale commencerait par laisser l'initiative aux personnels et aux élèves de l'éducation nationale. Ce sont eux les premiers concernés, c'est eux qui savent ce qui est souhaitable, et ne l'est pas. Ce sont à leurs représentants de proposer les principes orientations en matière éducative. Le rôle des politiques se limiterait alors à voter ou non leurs projets. Quant à toutes les fonctions hiérarchiques, elles doivent être abolies et remplacées par des conseils et des mandats élus. L'éducation nationale a besoin de véritables administrateurs compétents et révocables et non pas de petits chefs, patrons ou autres supérieurs hiérarchiques, dont toute incompétence est systématiquement palliée par un surcroît d'autoritarisme. Les conséquences en sont le refus de prendre toute initiative, le découragement à mettre en place des projets, un manque de foi croissant dans l'avenir pour les plus jeunes.

L'éducation ayant pour but d'émanciper individuellement et collectivement ses acteurs, elle est incompatible avec le système actuel...

L'inspection n'est pas obligatoire.